



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA CREUSE

Service Espace Rural, Risques,
Environnement
Bureau Milieux aquatiques

NOTE pour le comité Eau du 5 août 2020

Bilan de la situation hydrologique en Creuse au 3 août 2020

1) Débits des rivières

Un arrêté préfectoral cadre du 2 juillet 2019 fixe en Creuse différentes catégories de débits de crise, à partir desquels des mesures de restriction adaptées sont mises en œuvre. Le tableau joint en annexe présente l'évolution de la situation. Ainsi, au 3 août 2020, la situation des cours d'eau est résumée dans le tableau ci-dessous.

Evolution des débits des cours d'eau et des niveaux de sécheresse au niveau des stations de référence du département

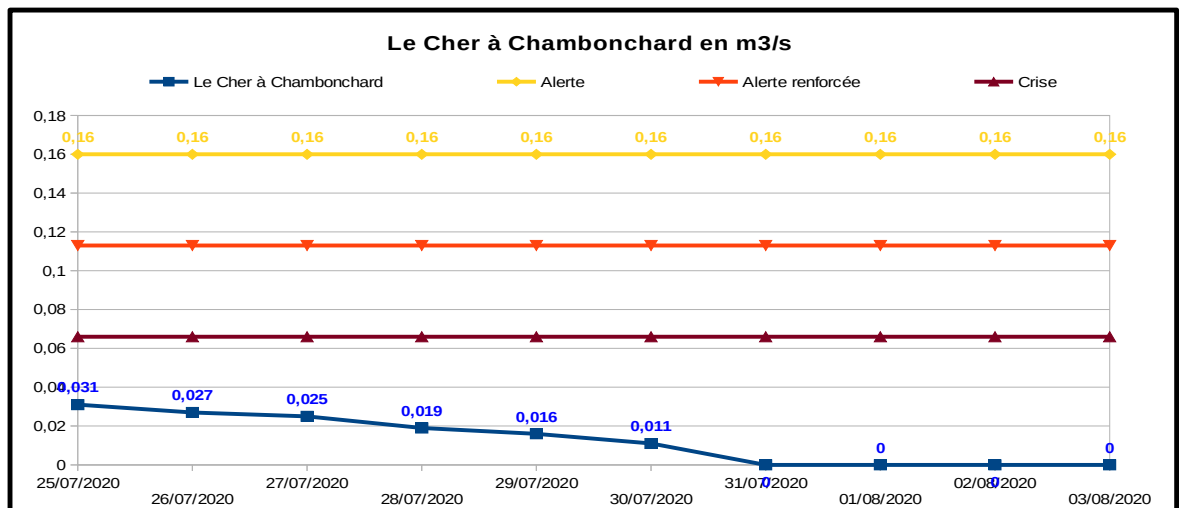
Stations de référence	Bassin versant	État de sécheresse au 3 août 2020
Le Taurion (Pontarion)	VIENNE	Seuil d'alerte renforcée
La Vige (Saint-Martin-Sainte-Catherine)	VIENNE	Seuil d'alerte
La Creuse (Felletin)	CREUSE AMONT	Seuil d'alerte renforcée
La Rozeille (Moutier-Rozeille)	CREUSE AMONT	Seuil d'alerte
La Gartempe (Saint-Victor-en-Marche)	CREUSE AVAL	Seuil d'alerte renforcée
La Creuse (Glenic)	CREUSE AVAL	Seuil d'alerte
La Petite Creuse (Fresselines)	CREUSE AVAL	Seuil d'alerte
La Voueize (Gouzon)	CHER	Seuil de crise
La Tardes (Chambon-sur-Voueize)	CHER	Au-dessus du seuil d'alerte (temporaire, évolution vers le seuil d'alerte renforcée précédemment connu rapide)
Le Cher (Chambonchard)	CHER	Seuil de crise

- Le suivi de cette situation a conduit à prendre successivement :
- le 22/07/2020, un arrêté d'alerte sur l'ensemble du département ;
 - le 31/07/2020, consécutivement à une dégradation rapide des débits de la majorité des cours d'eau et à une situation météorologique caniculaire accentuant les effets d'assèchement, un arrêté portant respectivement les bassins versants du Cher et de la Creuse aval en situation de crise et ceux de la Vienne et de la Creuse amont en situation d'alerte renforcée. Sur la Creuse aval, il a été tenu compte du fait que la Gartempe est une ressource importante complémentaire aux captages pour subvenir aux besoins d'alimentation en eau potable, d'où une anticipation du classement en crise.

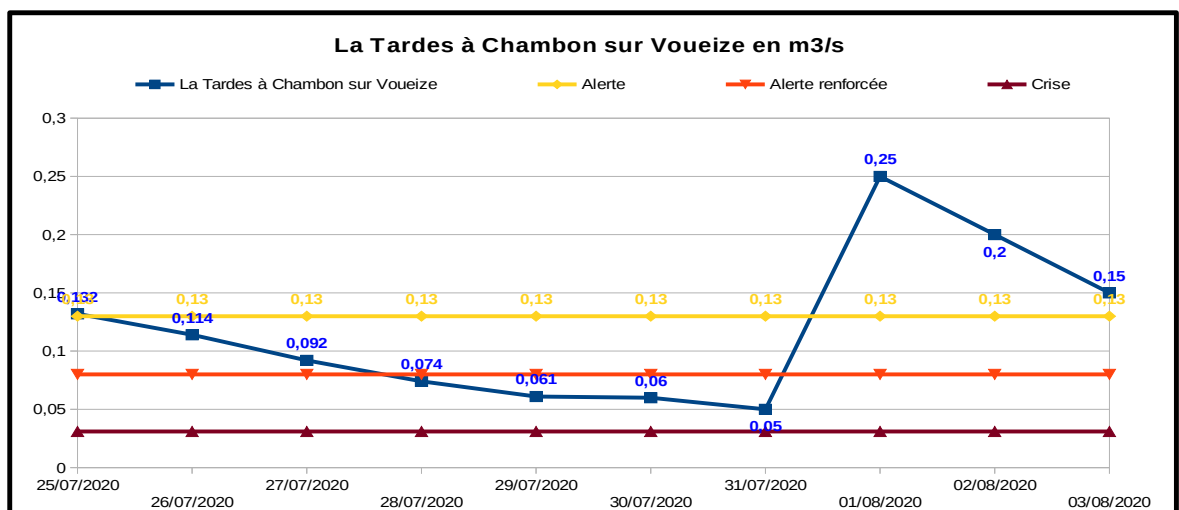
À ce stade, il apparaît nécessaire d'analyser la situation par bassin versant.

1.1) Pour le bassin versant du Cher

Les stations de mesure du débit du Cher et de la Voueize indiquent un écoulement équivalent à 0 (écoulement très faible, voire absent) depuis le 31 juillet dernier. La situation de crise est avérée. Ce bassin versant est d'ailleurs placé en crise par arrêté du 31/07/2020.



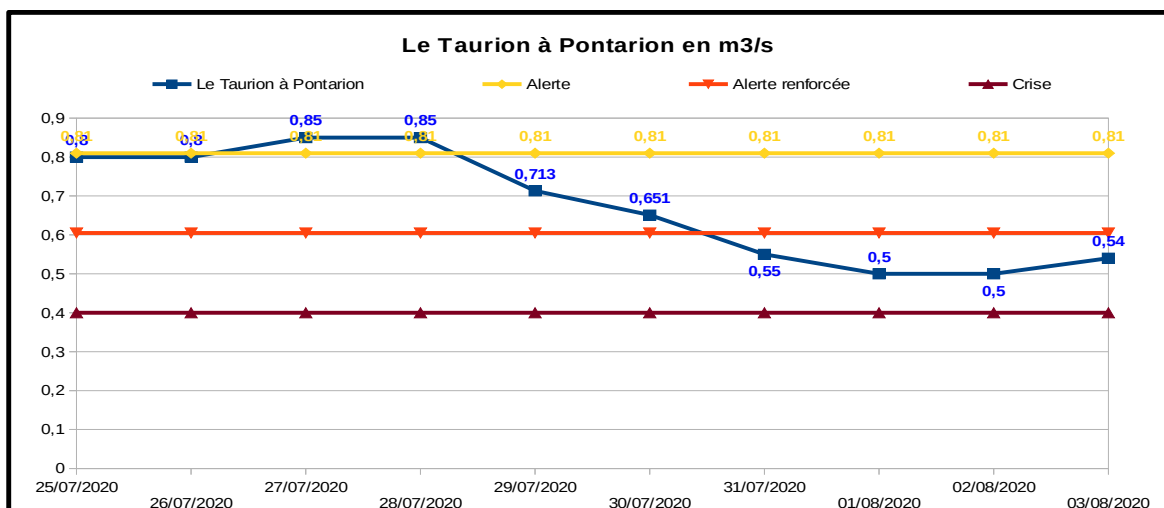
La Tardes, après un plus bas mesuré à 50 l.s⁻¹, correspondant au passage du seuil d'alerte renforcée est remontée temporairement le 1^{er} août pour redescendre rapidement ensuite. Nous pouvons supposer, qu'à défaut de passage pluvieux, la Tardes va reprendre son niveau entre le seuil d'alerte et de crise dans les jours qui viennent et poursuivre ensuite sa chute sous le niveau de crise.



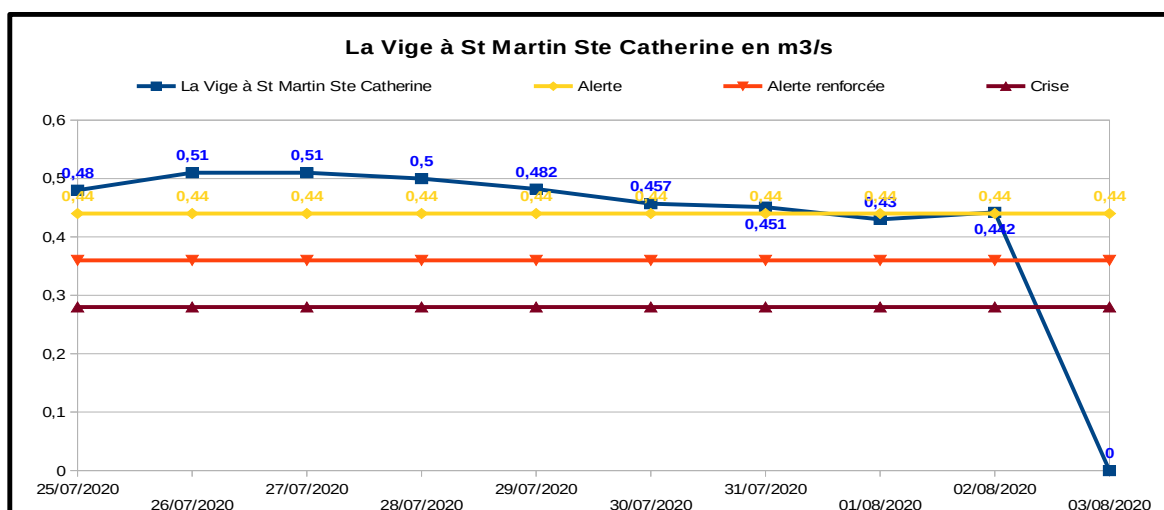
1.2) Pour le bassin versant de la Vienne

Placé en alerte renforcé depuis l'arrêté du 31/07/2020, sa situation actuelle confirme la décision.

Le Taurion présente une baisse puis une stabilisation de son débit sur les 4 derniers jours entre le seuil de crise et d'alerte renforcée.



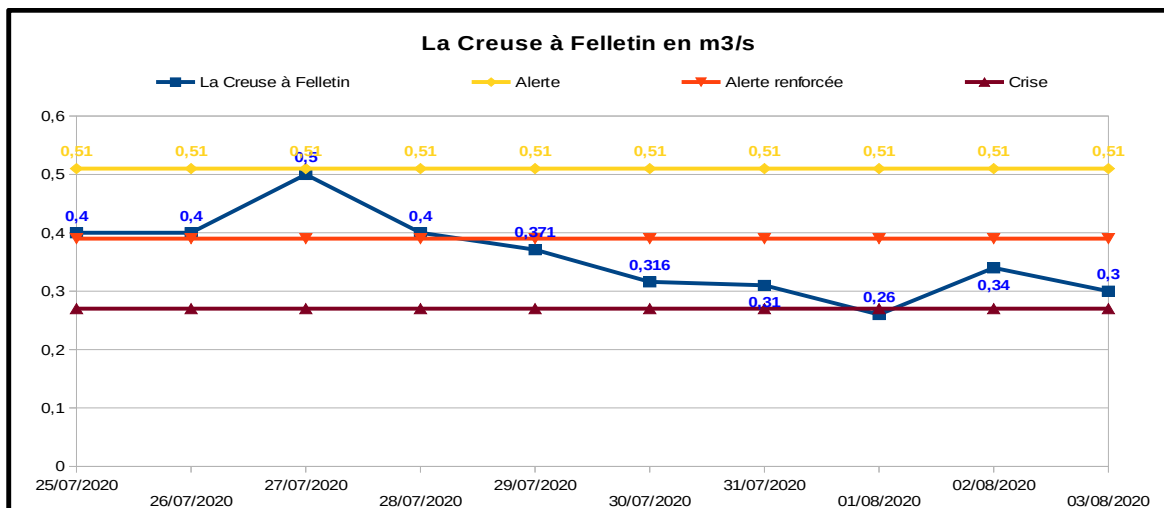
La Vige est descendue au niveau du seuil d'alerte et semble stabilisée mais devrait repartir à la baisse à défaut d'épisode pluvieux prévus pour les jours à venir. La mesure du 3 août est un défaut de capteur et n'est pas pertinente.



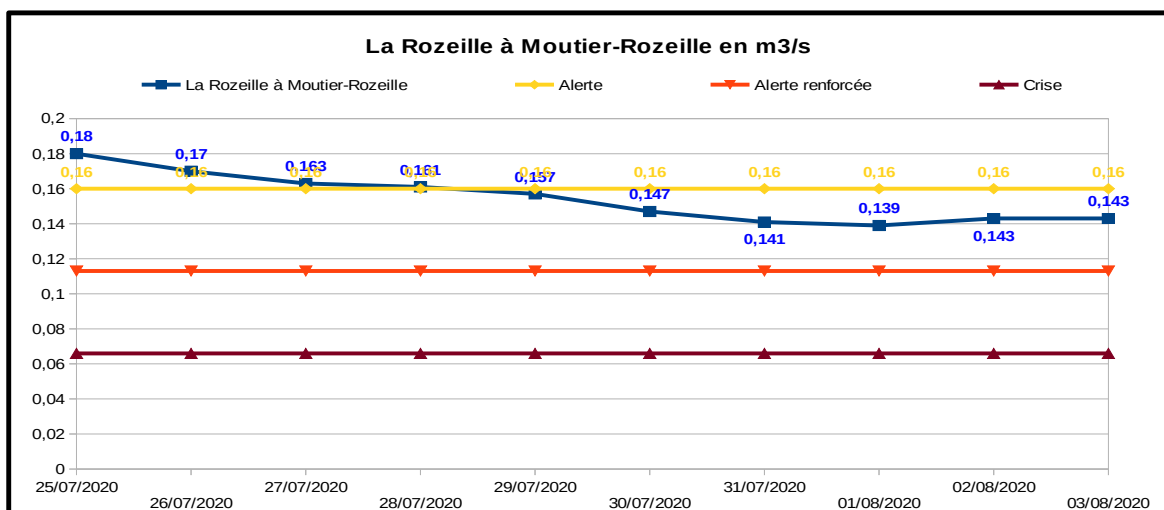
1.3) Pour le bassin versant de la Creuse amont.

Placé en alerte renforcée depuis l'arrêté du 31/07/2020, sa situation actuelle confirme la décision.

La Creuse à Felletin est passée le 1^{er} août sous le seuil de crise pour remonter aussitôt entre le seuil d'alerte renforcée et le seuil de crise. Néanmoins, l'évolution attendue est un retour dans les jours prochains sous le seuil de crise.

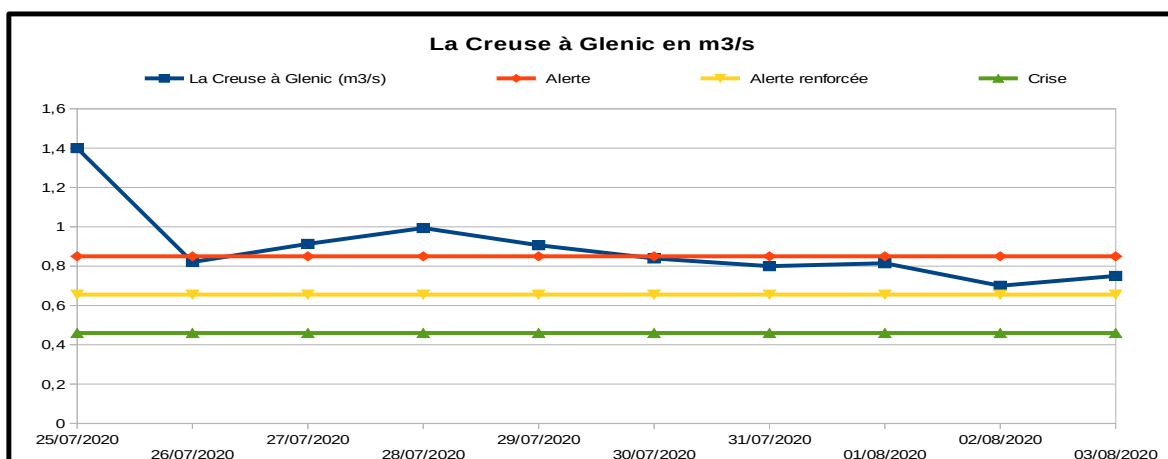


La Rozeille, affluent de la Creuse amont, est descendue sous le seuil d'alerte le 29 juillet et se maintient à un niveau proche de ce seuil. La tendance attendue, compte tenu des prévisions météorologiques, est également à la baisse.

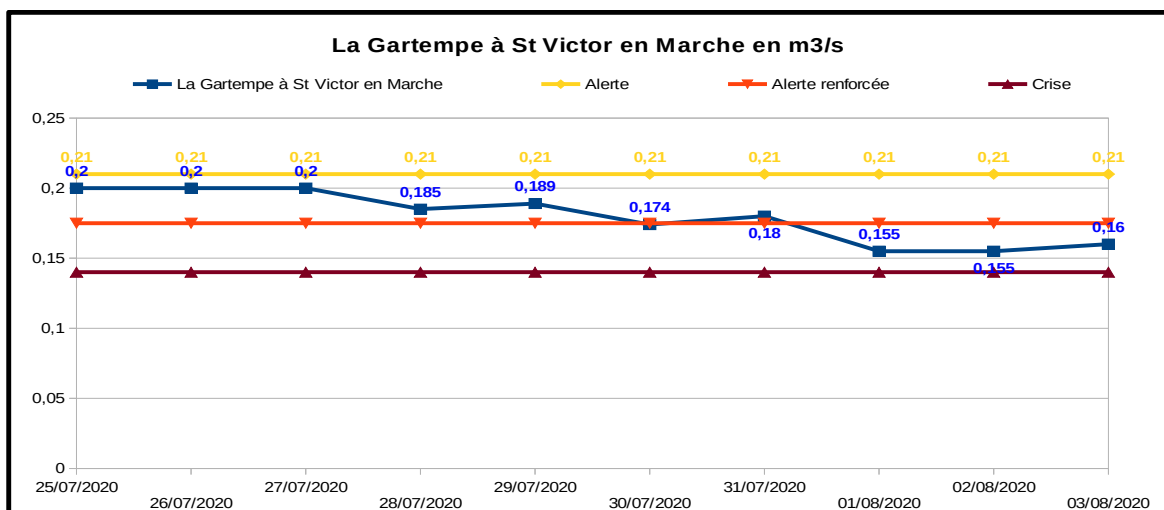


1.4) Pour le bassin versant de la Creuse aval

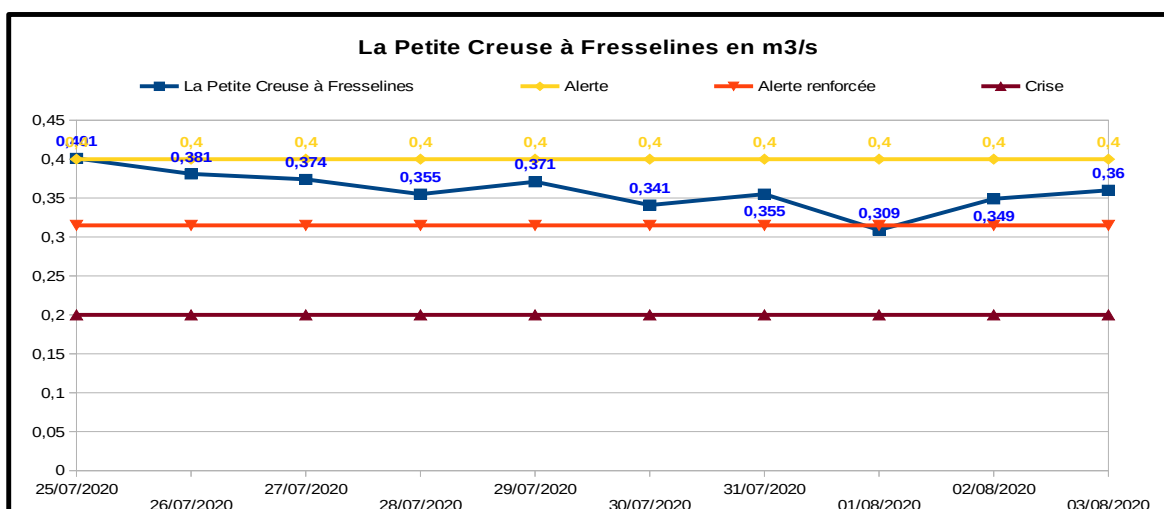
Placé en crise depuis l'arrêté du 31/07/2020, sa situation actuelle s'est stabilisée à un niveau supérieur à celui de crise. Le passage du seuil de crise est cependant prévisible suite à l'épisode caniculaire attendu en fin de semaine.



La Gartempe (Creuse aval) est passée sous le seuil d'alerte renforcée et semble stabilisée à ce niveau. La mise en place de conditions chaudes et l'absence de pluie dans les jours à venir va probablement entraîner le passage sous le niveau de crise.



La Petite Creuse connaît également une évolution négative de son débit bien qu'une légère remontée des débits soit constatée sur les derniers jours. Le passage du seuil d'alerte renforcée déjà atteint le 31 juillet devrait être de nouveau franchi dans les jours à venir.



Synthèse :

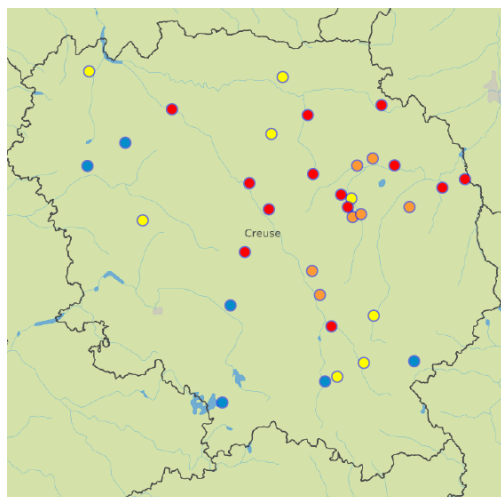
Le bassin versant du Cher est en situation de crise. C'est le bassin versant le plus touché à ce jour. La situation fin juillet laissait présager un passage rapide en crise pour la Creuse aval qui a donc également été placée en crise par anticipation par arrêté préfectoral du 31 juillet 2020.

Toutefois, le retour de conditions plus nuageuses et plus fraîches a ralenti cette évolution et sur l'ensemble du département, les débits des cours d'eau se sont stabilisés sur le début du mois d'août. Les prévisions météorologiques des 15 jours à venir indiquent néanmoins une situation chaude et sèche qui laisse présager le franchissement des seuils de crise de l'ensemble des cours d'eau plus ou moins rapidement sur cette période.

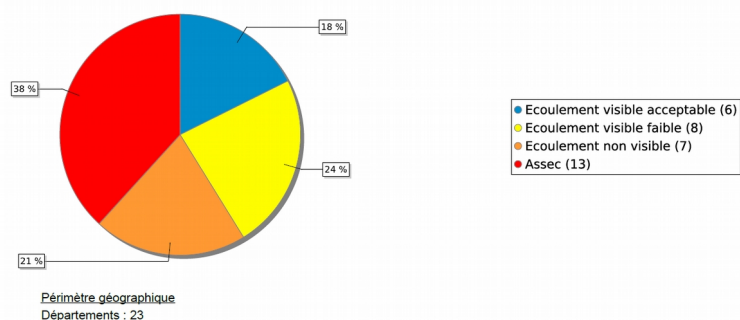
Il convient donc de maintenir le niveau de restriction actuel et de préparer le passage de l'ensemble du département en situation de crise dans les jours à venir.

2) Situation au regard des observations faites sur le réseau ONDE

Une campagne de relevés a été faite sur la totalité des 34 points du réseau ONDE. Ces mesures sont faites à l'oeil nu sur les petits cours d'eau, affluents des 10 cours d'eau référencés pour la mesure des débits. Elles témoignent donc de la situation à venir. Il en ressort que très peu de cours d'eau creusois contiennent encore de l'eau. L'indice ONDE qui va de 1 à 10 (situation maximale idéale), a évolué très rapidement passant de 10 au 24/06 à 5,15 au 27/07 atteignant le niveau en dessous duquel la situation de la sécheresse est jugée inquiétante. Ces résultats corroborent les décisions prises le 31/07 de passer en situation de crise les bassins versants les plus sensibles.



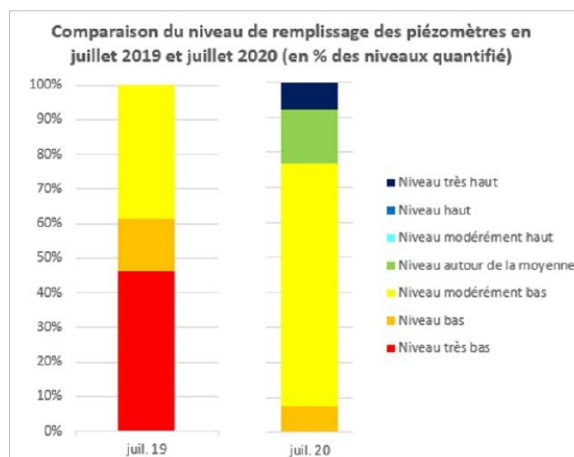
Synthèse des modalités d'écoulement pour la campagne usuelle de juillet 2020



3) Niveau des eaux souterraines

La situation hydrogéologique est précisée par le BRGM. En l'absence de pluies significatives sur le mois de juillet, l'ensemble des niveaux des aquifères a baissé. Sans être dans la situation de juillet 2019, les niveaux actuels sont tous inférieurs à 2018 et 4 indicateurs sont inférieurs au niveau de 2019 à la même époque.

En l'absence de pluies conséquentes sur le département (et avec des températures élevées), les aquifères pourraient voir leur vidange s'accélérer.

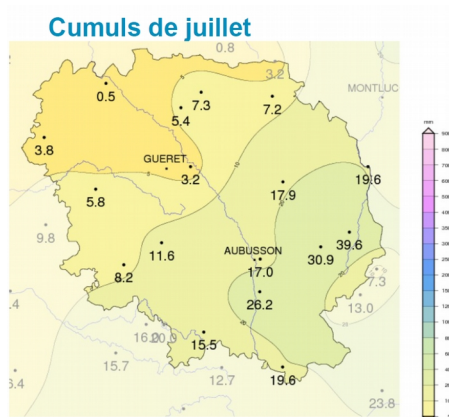


4) Pluviométrie et humidité des sols

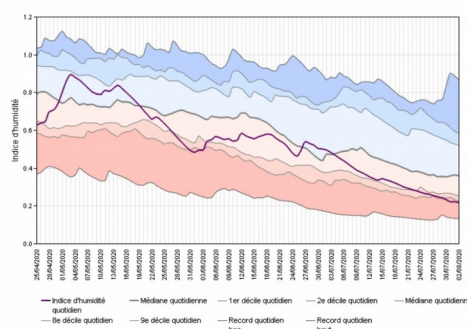
Juillet 2020 n'a reçu que 3mm de pluie en moyenne affichant un déficit pluviométrique de 83 % ce qui le classe au 2^e rang des mois de juillet les plus secs depuis 1959. Quelques orages ont cependant éclaté en fin de mois sur l'est du département.

De plus, avec un fort ensoleillement, du vent parfois soutenu et deux épisodes de fortes chaleurs, les évaporations sont fortes (5 à 7 mm/jour).

Cette situation a provoqué un assèchement très important des sols atteignant le premier décile sec (1 année sur 10)



Des sols très secs !



Les prévisions météorologiques ne laissent pas apparaître d'espoirs d'amélioration : temps sec, devenant très chaud à partir du jeudi 6/08/2020. Un épisode caniculaire est probable en fin de semaine 32.

5) Eau potable

Certaines tensions sont identifiées mais le rapport de la production par rapport à la consommation reste favorable. La situation est jugée normale pour la saison et est meilleure que l'an dernier à la même époque.

6) Conclusion

Au vu des prévisions météorologiques et de la situation des débits des cours d'eau, la sécheresse devrait s'aggraver et s'étendre probablement à l'ensemble du département se rapprochant ainsi de la situation observée dans les départements limitrophes (la Haute-Vienne et l'Indre sont en situation de crise ainsi que l'Allier et le Puy de dôme sur certains bassins versants). **Le maintien de l'arrêt pris le 31/07/2020 ayant déjà classé 2 des 4 bassins versants en situation de crise est donc justifié, et la situation pourrait évoluer vers un classement total des bassins versants du département en situation de crise si l'ensemble des critères est atteint.**

ANNEXE

Débit des cours d'eau référencés dans l'arrêté cadre de 2020

	20/07/20	21/07/20	22/07/20	23/07/20	24/07/20	25/07/20	26/07/20	27/07/20	28/07/20	29/07/20				Débits de :			
														Alerte	Alerte renforcée	Crise	
Débits (m3/s)	0,20	0,14	0,10	0,10	0,10	0,03	0,027	0,025	0,019	0,016				RIVIERE			
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,017	0,007	0,007	0,007	0,004				CHER à Chambonchard	0,16	0,113	0,066
	0,40	0,30	0,30	0,20	0,20	0,13	0,11	0,092	0,07	0,061				VOUEIZE à Gouzou	0,032	0,02	0,007
	1,1	1	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,85	0,850	0,713				TARDES à Chambon S/V.	0,13	0,08	0,031
	0,62	0,6	0,49	0,48	0,48	0,48	0,51	0,51	0,5	0,482				TAURION à Portarion	0,81	0,605	0,4
	0,5	0,4	0,9	0,6	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4	0,371				VIGE à St Martin Ste Cath.	0,44	0,36	0,28
	0,18	0,17	0,17	0,24	0,2	0,18	0,17	0,163	0,161	0,157				CREUSE à Fellein	0,51	0,39	0,27
	0,21	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,185	0,189				ROZEILLE à Moutier-R.	0,16	0,113	0,066
	0,7	0,6	0,4	0,4	0,4	0,401	0,381	0,374	0,355	0,371				GARTEMPE à St Victor M	0,21	0,175	0,14
	1,2	1	0,9	1	1,4	1,4	0,821	0,913	0,994	0,906				PETITE CREUSE à Fresselines	0,4	0,315	0,2
														CREUSE à Gléric	0,85	0,655	0,46
	30/07/20	31/07/20	01/08/20	02/08/20	03/08/20									RIVIERE	Alerte	Alerte renforcée	Crise
Débits (m3/s)	0,011	0,000	0,000	0,000	0,000									CHER à Chambonchard	0,16	0,113	0,066
	0,003	0,000	0,000	0,000	0,000									VOUEIZE à Gouzou	0,032	0,02	0,007
	0,060	0,050	0,250	0,200	0,150									TARDES à Chambon S/V.	0,13	0,08	0,031
	0,651	0,550	0,500	0,500	0,540									TAURION à Portarion	0,81	0,605	0,4
	0,457	0,451	0,430	0,442										VIGE à St Martin Ste Cath.	0,44	0,36	0,28
	0,316	0,310	0,260	0,340	0,300									CREUSE à Fellein	0,51	0,39	0,27
	0,147	0,141	0,139	0,143	0,143									ROZEILLE à Moutier-R.	0,16	0,113	0,066
	0,174	0,180	0,155	0,155	0,160									GARTEMPE à St Victor M	0,21	0,175	0,14
	0,341	0,355	0,309	0,349	0,360									PETITE CREUSE à Fresselines	0,4	0,315	0,2
	0,839	0,800	0,815	0,700	0,750									CREUSE à Gléric	0,85	0,655	0,46